



Le Maire

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de :  
- l'Ecole Maternelle René Cassin  
- l'Ecole Elémentaire Louise Michel

Le 05 juillet 2017

N/Réf : MLB/2017/07/0525

**Objet : Temps d'Activités Périscolaires**

Dossier suivi par : Marie-Laure BLANC 04.75.08.09.79  
dgs@saint-jean-de-muzols.fr

Madame, Monsieur,

Suite à la tenue des Conseils d'Ecole en date du 3/07/2017 qui se sont prononcés en faveur du retour à la semaine de quatre jours, j'ai sollicité le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour une répartition des heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et ce, dès la rentrée de septembre 2017 :

- Ecole Maternelle René Cassin : de 8 h 25 à 11 h 25 et de 13 h 25 à 16 h 25.
- Ecole Elémentaire Louise Michel : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Sous réserve de l'acceptation de cette sollicitation par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront supprimés à la rentrée de septembre 2017.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

André ARZALIER



MAIRIE : ☎ 04.75.08.09.79

Fax : 04.75.08.77.42 - E-mail : mairie : [mairie@saint-jean-de-muzols.fr](mailto:mairie@saint-jean-de-muzols.fr)

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à Monsieur le Maire  
2-4 Chemin de Martinot - 07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS